

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, SUJETS SOCIÉTAUX, CULTURE ET MANAGEMENT

LICENCE Musicologie

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

L'entrée en Licence de Musicologie est conditionnée au passage d'un test.

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE Musicologie », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Musique et musicologie).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- Donner la possibilité à chaque étudiant et étudiante d'élaborer son propre cursus selon ses affinités et ses perspectives de carrière.

Le titulaire de la Licence Musique et musicologie (parcours Musicologie) maîtrise les connaissances historiques, systématiques et techniques sur lesquelles la musicologie est fondée.

Les capacités évaluées sont :

- Le savoir-faire rédactionnel dans le domaine musicologique (notes de programmes, notices d'enregistrement).
- La capacité à réinvestir les connaissances historiques et théoriques dans des situations concrètes et en perspective d'un travail de recherche en musicologie.
- La capacité à rassembler la documentation musicale et à participer à la réalisation de projets musicaux et de spectacles.

Les savoirs spécifiques :

- Culture musicale et musicologique :
 - Connaissance globale du secteur de la culture (acteurs majeurs, enjeux politiques, fonctionnement des lieux de programmation artistique, attentes des mécènes, etc.).
 - Connaissances critiques sur le phénomène musical et son contexte géographique, temporel et culturel.

Les savoir-faire spécifiques :

- Pratique instrumentale et vocale individuelle et collective :
 - Formation auditive.
 - Écriture musicale et harmonisation du clavier.
 - Pratique du clavier.
 - Expression vocale.
 - Pratique musicale collective dans un grand orchestre, un théâtre musical, un ensemble de musique médiéval, etc.
- Décryptage de la musique :
 - Écoute des œuvres, selon des grilles et des outils de perception des styles, des systèmes et des esthétiques d'une époque donnée.

Les savoir-faire transversaux :

- Analyse et synthèse de données :
 - Communication écrite et orale en français et en anglais.
 - Compréhension et communication orale et écrite en anglais.
 - Rédaction de notes de synthèse et de comptes rendus.
 - Exposé écrit ou oral d'une réflexion argumentée.

Informations clés

🕒 Durée :
6 semestres

€ Tarif : (Éligible CPF)
Sur mesure

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

Contact

01 40 46 26 72
lettres-ftlv-fpc@sorbonne-
universite.fr

- Informatique :
 - Requêtes et recueil d'informations ciblées sur Internet et dans des bases de données spécialisées françaises et étrangères.
 - Traitement de texte : production de documents structurés et de schémas (Word, Writer).
 - Tableur : traitement de données statistiques, création de tableaux et de graphiques (Excel, Calc).

LES + DE LA FORMATION

Héritière d'une longue tradition, l'UFR Musique et musicologie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université est le plus grand pôle français de formation et de recherche en musicologie.

Le parcours « Musicologie » se distingue dans le paysage français par son offre unique en termes :

- de répertoires (musiques savantes de l'Antiquité à nos jours, jazz, musiques traditionnelles, musiques populaires/actuelles).
- de champs et pratiques disciplinaires (histoire de la musique et histoire des théories, analyse et commentaire d'écoute, écriture et harmonisation au clavier, philosophie, esthétique et sociologie de la musique, acoustique et organologie, ethnomusicologie, popular music studies, pratiques instrumentale et vocale).
- de cours de spécialisation (approches historiques et systématiques par périodes, musique et politique, musique et genre, musique à l'image, musique et arts, histoire de l'orchestration, histoire de l'interprétation, musiques africaines, création et accompagnement de chanson, techniques de studio, direction de chœur, didactique de la musique, gestion et administration de la musique, médiation de la musique, etc.).
- de ressources mises à la disposition des étudiants (instrumentarium, ressources en ligne, bibliothèques, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, studio d'enregistrement, salles de répétition).

Ce parcours à vocation généraliste est porté par une équipe d'une trentaine d'enseignants et enseignants-chercheurs aux domaines de spécialité variés.

La mobilité étudiante figure au nombre des priorités de Sorbonne Université. Que les étudiants puissent accomplir un séjour dans une université étrangère fait partie intégrante de leur formation. Il existe plusieurs dispositifs, que ce soit le programme Erasmus ou des conventions internationales, qui permettent aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans une université partenaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

Modalités d'évaluation

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
- Le Contrôle Mixte (CM)
- Le Contrôle Terminal (CT)

ET APRÈS ?

Tout Master en France et à l'étranger, de pratique ou de musicologie, notamment ceux proposés par l'UFR de Musique et Musicologie (sous conditions d'accès spécifiques).

Les parcours de Masters en Musicologie proposés par la Faculté des Lettres de Sorbonne Université sont :

- Administration et gestion de la musique.
- Analyse et création.
- Direction de chœur.

- Interprétation des musiques anciennes (trois options) : musique médiévale, musique baroque ou musique classique romantique.
- Médiation de la musique.
- Musicien d'orchestre (sous réserve).
- Musicologie (trois options) : Recherche, Franco-allemand de musicologie, Franco-italien de musicologie.
- Préparation à l'agrégation de musique (sous réserve).
- MEEF – préparation au CAPES.

Types d'emplois accessibles (après des études complémentaires éventuelles) :

- Professeur(e) de musique de la Ville de Paris (PVP).
- Professeur(e) certifié(e) ou agrégé(e) de l'enseignement secondaire.
- Professeur(e) des écoles.
- Métiers de la médiation et de la gestion de la musique (accès aux Masters exigés pour les concours).
- Bibliothécaire-Documentaliste.
- Assistant(e) ou Collaborateur(rice) chef(fe) de projet – chargé(e) d'études en ingénierie musicale.
- Assistant(e) de production musicale.
- Tourneur(se).
- Assistant(e) d'agent artistique.
- Musicien(ne)-Interprète.
- Auteur(e)-compositeur(rice)-interprète.

Exemples d'employeurs :

- Bibliothèques – Centres de documentation.
- Organismes de recherche.
- Bureaux d'étude, cabinets d'étude et de conseil spécialisés en ingénierie culturelle.
- Opéras et théâtres.
- Sociétés, associations de gestion d'un ensemble musical.
- Sociétés de production musicale.
- Toutes organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations (services études, documentation, musées de la musique, etc.).
- Ministères, établissements publics et collectivités territoriales (services études, documentation, culture et patrimoine, musées, etc.).
- Fonction publique territoriale.
- Travailleur indépendant.

POUR CANDIDATER

Inscription en ligne :

<https://candidatures-2025.sorbonne-universite.fr/#!accueilView>